

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015014

Signataire : CF/AR

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) - Santé dans les quartiers nord d'Aubervilliers - Exercice 2015.

EXPOSE :

A travers les activités de sa direction de la Santé publique, la Commune d'Aubervilliers développe des actions de santé publique sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer le bien-être de ses habitants, l'accès aux soins et la prévention en matière de santé en général tant en direction des enfants, des adolescents, des familles que des habitants des quartiers de la ville.

Le projet « Promotion de la santé dans les quartiers nord » est mis en place depuis plusieurs années. Son objectif général est d'améliorer les conditions de santé des habitants des quartiers Robespierre/Cochennec/Péri/Vallès-la-Frette à travers la conduite d'actions de promotion de la santé via une démarche communautaire.

La population vivant dans ces quartiers, souvent en forte précarité, connaît des difficultés multiples : problèmes d'accès aux soins et aux droits de santé, rupture du lien social entre les différents groupes d'habitants, problèmes environnementaux notamment manque d'hygiène dans les espaces publics et les espaces communs des immeubles d'habitation, insécurité au sein des quartiers.

Le projet se donne pour missions principales :

- de favoriser, à titre individuel ou collectif, l'aide aux démarches des habitants pour accéder à la prévention aux soins et aux droits de santé et réduire de fait les inégalités sociales,
- de contribuer à la connaissance des dispositifs de droit commun et des structures socio-sanitaires de la ville par les habitants,
- de renforcer et valoriser les compétences individuelles et collectives autour des problématiques socio-sanitaires prioritaires pour les habitants des quartiers,
- de répondre aux besoins identifiés par les habitants et de construire un comité de santé opérationnel afin d'assurer la tenue de permanences hebdomadaires d'information, de sensibilisation et d'orientation, de poursuivre les ateliers sport « bien-être santé », de conduire une réflexion pluri-partenariale autour de la mobilisation des habitants en vue de proposer des actions communes autour de la santé, du bien-être et de créer du lien.

En 2014, le nombre des personnes bénéficiaires du projet, légèrement supérieur aux prévisions (364 contre 350), a montré que l'action et ses multiples orientations ont été bien accueillies et suivies par les habitants des trois quartiers ciblés.

L'objectif est de poursuivre en 2015 tous les dispositifs mis en place par le projet ainsi que ceux qui émergeront d'une démarche participative avec les habitants des quartiers.

Pour la réalisation de l'action « Promouvoir la santé dans les quartiers nord », l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) peut attribuer à la Commune d'Aubervilliers, au titre de 2015 et dans le cadre du CUCS, une subvention à hauteur de 5.000 €.

Il vous est proposé d'autoriser le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 5.000 € et à signer la convention correspondante.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc
Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et
*Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme FAGARD Alice,	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

Absents : Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

Secrétaire de séance : Mme NEDELEC Sozig

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015014

Signataire : CF/AR

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) - Santé dans les quartiers nord d'Aubervilliers - Exercice 2015.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, notamment à travers les activités de la Direction de la santé publique, un programme d'actions de prévention en matière de santé, de promotion de la santé, d'éducation à la santé et de santé environnementale,

Vu les actions nouvelles ou à reconduire en 2015 dans le cadre de ce programme,

Vu le projet de convention avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) pour la poursuite du projet « Promouvoir la santé dans les quartiers nord d'Aubervilliers » en 2015 et au titre du CUCS,

Considérant que l'ACSE peut attribuer un soutien financier à hauteur de 5.000 € au titre de l'année 2015 pour cette action,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), pour l'exercice 2015 et au titre du CUCS, une subvention d'un montant de 5.000 € pour le projet d'action de santé publique « Promouvoir la santé dans les quartiers nord ».

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

Imputation budgétaire : 502-74718-512.

Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015



L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG